



Le Comité Départemental des Yvelines

et

La Cie d'Arc des MUREAUX

Organisent le

dimanche 07 juin 2026

Le Championnat Départemental TAE DI

Sélectif pour le Championnat de France



Lieu du tir :

Stade Léo LAGRANGE

45 Rue Léo LAGRANGE (Chemin des petits marcheurs)
78130 LES MUREAUX GPS: N 48° 58' 35" - E 1° 45' 55"

Horaire:

08H00 Ouverture du Greffe

**08H45 3 volées d'entraînement avec contrôle du matériel suivi
du Tir qualificatif pour le classement en vue des phases finales**

Rythme de tir:

ABC

Blasons :

Classique: U11 à U15 80 cm, de U18 à S3 122 cm

Poulies: U18 à S3 80 cm (5 - X)

Les finales :

vers 14H15, en Montante Descendante 3 volées d'essai

Les duels se tireront aux distances selon la réglementation Fédérale.

Les archers seront regroupés par catégories selon le classement scratch par distances du tir qualificatif selon le quota suivant :

70 m: U21, S1 et S2 FCL : 16 - U21, S1 et S2 HCL : 16

60 m: S3 FCL : 8 - S3 HCL : 16

60 m: U18 seront regroupés FCL et HCL, le quota sera de 8

50 m: U18 à S3 FCO : 4 - U18 à S3 HCO : 16

30 m: U13 seront regroupés FCL et HCL, le quota sera de 8

40 m: U15 seront regroupés FCL et HCL, le quota sera de 4

Récompenses :

Les podiums pour les catégories de moins de 4 seront après les tirs qualificatifs.

Les podiums Scratch seront décernés après les phases finales.

Inscriptions :

Pour les archers du 78, sur le site du CDY à la rubrique "Vie sportive" avant le 29 mai 2026. **1 score est obligatoire pour s'inscrire.**

Tarif :

7€ pour toutes les catégories

Règlement:

Par virement bancaire vers le compte du CDY sera privilégié (intitulé « CD TAEDI nom du club » ou « CDTAEDI nom de l'archer »), ou sur place au greffe, par CB ou par chèque à l'ordre du CDY. **Pas de règlements en espèces.**

Inscriptions :

Pour les archers **hors 78**, bulletin + chèque, à retourner avant le 29 mai 2026 à:

Philippe Crépin Compagnie d'arc des MUREAUX

94 avenue de Paris 78440 Gargenville

Tel: 06.60.69.76.51 Mail: philippe.crepin78@orange.fr

Tarif :

10€ pour toutes les catégories

N'oubliez pas :

Justificatifs de licence au greffe selon le règlement fédéral.

Si le nombre d'inscrits dépasse le nombre de places disponibles, la Commission sportive pourra mettre en place des quotas

Un buffet - bar sera à votre disposition tout au long de la compétition.

La tenue blanche ou de compagnie EST OBLIGATOIRE